

CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. NICOLAS SARKOZY, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, NOTAMMENT SUR LA CRISE DE LA ZONE EURO, LA SITUATION EN LIBYE ET LE RETRAIT D'AFGHANISTAN DES RENFORTS MILITAIRES FRANÇAIS ET AMÉRICAINS, À BRUXELLES LE 24 JUIN 2011.

24 JUNE 2011 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

LE PRESIDENT - Mesdames et Messieurs bonjour. Au moment où se termine ce Conseil européen je voudrais vous en résumer brièvement les principaux enseignements. D'abord nous avons la satisfaction sur la Grèce de voir que le compromis que nous avons annoncé et négocié avec nos amis allemands vendredi dernier à Berlin a été repris par l'ensemble du Conseil européen. La Grèce est soutenue. Les Européens font confiance au gouvernement et au parlement grec pour poursuivre la politique courageuse qui a été engagée et les Européens, avec le FMI, feront le nécessaire pour que dès le début du mois de juillet, l'aide à la Grèce soit versée et qu'un nouveau plan d'aide soit mis en place à la suite de la demande des autorités helléniques et par ailleurs les modalités de participation du secteur privé, banques comme assurances correspondant très exactement aux principes de ce que nous avons indiqué avec Mme MERKEL vendredi dernier, c'est-à-dire sur la base du volontariat. Les ministres des Finances mettront en place les dispositions techniques dès la semaine prochaine. C'est donc au début du mois de juillet que l'ensemble du dispositif pour l'essentiel aura été négocié et mis en place.

Deuxièmement, s'agissant de SCHENGEN, la France en avait appelé à la solidarité de tous les Etats membres pour sauver SCHENGEN, qui est un acquis fondamental de la construction européenne, pour réformer SCHENGEN et notamment pour prévoir une clause de sauvegarde nouvelle en cas de défaillance d'un pays à assurer la garde de sa portion de la frontière extérieure de l'Europe. La réforme de SCHENGEN est engagée. Les principes de cette réforme correspondent point pour point à ce que la France avait demandé.

Troisièmement, s'agissant de la Libye, je note avec beaucoup d'intérêt et de satisfaction le soutien de la totalité du Conseil européen à l'action que nous menons en Libye avec nos alliés de l'OTAN et notamment avec les Britanniques. Le nombre de pays européens qui reconnaissent le CNT va croissant et David CAMERON et moi, avons eu l'occasion de faire le point sur l'avancée de l'opération de la coalition sur le plan militaire.

Sur la Syrie, le Conseil européen soutient totalement les efforts que nous faisons avec les Anglais pour obtenir une résolution plus sévère et des sanctions plus nombreuses à l'endroit des dirigeants syriens et enfin, il y a le soutien du Conseil européen pour l'initiative de paix représenté par une conférence à Paris dans le courant de l'été. C'est l'ensemble du Conseil européen qui a décidé de considérer cette initiative comme opportune afin de préparer le grand rendez-vous de septembre et d'assurer au maximum l'unité de l'Europe.

Voilà Mesdames et Messieurs mais naturellement je me livre dès maintenant à vos questions.

QUESTION - Je voudrais vous poser une question à propos de la crise de la zone euro. Comment expliquez-vous que 18 mois après on en soit à peu près au même point, que les marchés financiers ne sont toujours pas calmés et que vous continuiez à courir après les marchés, à créer des rustines, après des rustines, après des rustines. Est-ce qu'il y a une incompétence globale des dirigeants européens à trouver la bonne réponse ?

LE PRESIDENT - La rustine a 440 milliards d'euros, je vois que l'éminent représentant de la rédaction de Libération a un rapport avec les plans de soutien aux entreprises en difficulté particulier parce que dans le Conseil européen, M. QUATREMER, nous avons décidé la mise en place du mécanisme permanent de stabilité financière. Le Conseil européen a adopté le traité, c'est 440 milliards d'euros. Donc je n'aurai pas employé le mot « rustine » ne serait-ce que par respect pour l'ensemble des contribuables européens.

Deuxièmement, vous qui suivez avec un grand professionnalisme les différentes crises que nous avons eu à surmonter - et vous n'avez pas oublié l'Irlande - aujourd'hui, la stabilité de l'Irlande n'a rien à voir avec ce qu'elle était il y a quelques mois, l'an passé. Vous n'avez pas oublié le Portugal, qui aujourd'hui grâce au consensus de sa classe politique peut faire face à ces différentes échéances. Nous avons eu

trois crises financières à affronter dans les derniers mois en Europe : l'Irlande, le Portugal et la Grèce. Deux sur trois ont été gérées en restant sous contrôle. Je ne sais pas si vous considérez la compétence à 2/3 de réussite ou l'incompétence à 1/3 d'échec mais vous auriez fait un examinateur particulièrement sévère et sans concession.

S'agissant de la Grèce vous voyez bien que la difficulté est très grande. A deux ans, les taux d'intérêt sur la Grèce sont montés à 30%. Comment voulez-vous que ce pays fasse face à cette situation seul M. QUATREMER ? Par ailleurs, les efforts du gouvernement grec sont notables. Le déficit a été réduit de 5 points de PIB. On ne peut pas considérer que ce n'est rien. Il me semble voyez-vous que 27 pays indépendants regroupés au sein de l'Union européenne, 17 pays dans la zone euro qui ont été capables de faire face à toutes ces crises. Vous qui croyez en l'Europe, vous devriez plutôt vous féliciter que l'Europe ait su faire preuve de cette capacité de résistance aux crises. Regardez le niveau de parité de l'euro par rapport au dollar, regardez la moyenne des déficits en Europe par rapport à ce qu'ils sont dans d'autres pays y compris aux Etats-Unis. Quand le Président OBAMA gère la crise aux Etats-Unis, il a à discuter avec son Congrès mais c'est un pays, nous nous sommes 27. Il a fallu trouver un accord. Jusqu'à présent nous avons passé toutes les épreuves. Moi, j'en tire plutôt la conclusion que l'Europe a réagi avec une force et une unité dont beaucoup d'entre vous ne la croyiez pas capable. Maintenant, vous dites : comment se fait-il que tout ne soit pas réglé ? Mais est-ce que vous vous rendez-compte de la gravité de la crise qu'a connue le monde en 2008 et en 2009 et des conséquences que tout cela impose ! J'ajoute que nous n'en finissons pas de payer pour des décisions d'élargissement à l'euro et à l'Europe sans que toutes les mesures aient par ailleurs été prises en termes de gouvernement économique, de compétitivité comparable et d'harmonisation fiscale. Donc c'est à nous qu'il appartient de gérer tout cela dans la crise. Même hors période de crise, cela n'aurait pas été simple de gérer tout cela mais dans la crise imaginez un peu.

Je suis très conscient de la gravité des choses, des difficultés. La France ne se donnerait pas autant de mal pour essayer de trouver des consensus mais franchement à chaque fois on a trouvé la réponse et à chaque fois la catastrophe a été évitée quand même. Ne croyez-pas que c'est un satisfécit que je ne donne pas du tout, j'ai trop conscience de la très grande difficulté, le tout dans un monde où des milliards de milliards circulent avec une vitesse stupéfiante, mais quand même pour arriver à ce point ce n'est pas si mal, y compris sur la participation du secteur privé on a quand même réussi à trouver un accord. Vous pourriez dire à juste titre : ça a été laborieux, d'accord mais je répète 27 pays, 27 histoires, 27 identités, 27 cultures, 27 intérêts différents ce n'est pas si simple et je suis sûr qu'au fond de vous-même, vous en êtes convaincu. Même si à la différence, moi je n'ai pas de doute sur vos compétences. QUESTION - Justement, M. le Président, à propos de la participation du secteur privé au plan de sauvetage de la Grèce, est-ce que les banques françaises, Société générale, BNP, Crédit agricole et peut-être d'autres banques et d'autres institutions financières françaises, est-ce qu'elles sont prêtes à participer au processus de rolover sur la dette grecque et à quelles conditions et selon quelles modalités ?

LE PRESIDENT - Je ne ferai qu'une réponse générale pour toutes les raisons que vous comprendrez : la réponse est oui. Mais ce ne sont pas simplement les banques, ce sont aussi les compagnies d'assurance et ça faisait partie des négociations que j'avais engagées, des discussions engagées avec Angela MERKEL et nous avons convenu ensemble que c'étaient les banques et les assurances qui, sur la base du volontariat, devraient participer.

Nous avons eu beaucoup de réunions de travail avec les banques et les compagnies d'assurances françaises. Mais par ailleurs nous sommes au courant des réunions de travail qui se sont tenues dans l'ensemble de la zone euro, avec les mêmes intervenants dans leur pays. Je puis vous dire que de ce côté-là nous n'avons pas de difficultés ou pas de craintes. Sur les conditions, on communiquera le moment venu.

Mais vraiment il y a une volonté de sauver l'euro, d'assurer la solidarité de la zone euro qui est extrêmement forte, comme je vous l'ai toujours indiqué.

QUESTION - M. le Président, s'agissant des finances publiques de la France, le Gouvernement a récemment revu à la hausse les prévisions de dettes. La Cour des comptes s'alarme, selon les mots de son Premier président, d'un risque d'emballement de la dette. D'où cette question, faut-il prendre des mesures nouvelles supplémentaires pour éviter cet éventuel emballement

mesures nouvelles supplémentaires pour éviter cet éventuel embarras.

Et, deuxième question, la France s'est engagée devant ses partenaires européens à faire adopter la « règle d'or » actuellement en examen au Parlement à quelle échéance pensez-vous réunir le Congrès à Versailles pour faire adopter cette règle d'or ?

LE PRESIDENT - S'agissant des comptes de la France, lorsque nous avons indiqué avec le Premier ministre François FILLON la perspective de croissance pour 2011 à 2%, l'ensemble des experts, y compris de la Commission, nous avait trouvés trop optimistes. Puisque la Commission, si mon souvenir est exact, prévoyait 1,6%. Or le 1,6%, l'acquis de croissance a déjà été réalisé au 1er trimestre.

S'agissant de la réduction des déficits, les prévisions étaient de 8,2 pour le déficit français en 2010. Ils ont été révisés à 7,7 et au final, ils ont été constatés à 7,1. Donc nous sommes en avance.

Ce qui a permis à la France de dire que pour 2011, nous ne serions pas à 6% de déficit mais à 5,6. Donc nous sommes en avance sur notre plan de marche et tous les experts le reconnaissent ainsi.

Le rapport de la Cour des comptes : j'y attache grand intérêt mais voyez-vous à votre différence je n'ai pas cru qu'il m'était adressé. Je pense que le Premier président de la Cour des comptes, M. MIGAUD, s'est souvenu de ses amitiés et qu'il a voulu adresser un message à ceux qui pensent qu'il ne faut pas respecter le rendez-vous de 2013, qu'il faut s'exonérer de la règle du 1 sur 2, qu'il faut refuser de voter la « règle d'or », qu'il faut remettre en cause la réforme de la retraite pour revenir à la retraite à 60 ans.

Je pense que c'est plutôt du côté de cette adresse que le rapport de la Cour des comptes a été envoyé.

Et je pense que si des mesures supplémentaires sont à prévoir, ce n'est pas pour le gouvernement français mais peut-être pour ceux qui aspirent à le devenir et qui n'ont pas intégré les contraintes européennes dans leur projet. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de le souligner. Et quant à la « règle d'or », elle fait partie des engagements que nous avons pris, je crois que c'est très important d'inscrire dans la Constitution des règles pour que le budget de la France tende vers l'équilibre. On ne peut pas dire que le budget de la France doive rester structurellement en déséquilibre. Le processus parlementaire se poursuit et en fonction de l'attitude des interlocuteurs visés par la Cour des comptes, nous déciderons ce qu'il y a lieu de faire. Mais nous continuons absolument la même ligne, celle d'une ligne raisonnable.

Je n'ai pas été élu pour que la France connaisse un jour les problèmes de la Grèce, de l'Irlande ou du Portugal. Mon rôle c'est aussi de protéger les Français de ces risques. Et pour protéger les Français de ces risques, il faut prendre des mesures pour réduire nos dépenses, augmenter notre croissance et que le problème des déficits soit derrière nous.

QUESTION - M. le Président, quelques questions à propos de la Libye, où l'intervention militaire a commencé il y a maintenant 3 mois. Il y a eu je crois plus de 12000 sorties de l'OTAN, une pression politique très forte, des sanctions et M. KADHAFI est toujours là. Combien de temps cela peut-il encore durer ? Est-ce qu'on approche du moment où vous redouterez un échec en Libye ?

Deuxième question si vous le permettez, il y a quelques jours M. GATES, le Secrétaire américain à la Défense s'est plaint des moyens selon lui très insuffisants, des moyens militaires, des moyens financiers que les Européens consacrent à l'OTAN, expliquant en substance que l'Alliance était portée à bout de bras par les Etats-Unis et que cela ne pourrait pas se prolonger très longtemps. Il semble que M. RASMUSSEN, le Secrétaire général de l'Organisation partage ce point de vue. Que leur répondez-vous ?

LE PRESIDENT - M. GATES partait à la retraite, visiblement ça ne lui faisait pas plaisir. Donc il ne faut pas en vouloir à quelqu'un qui part à la retraite de faire preuve d'un peu d'amertume. Je pense que son départ à la retraite ne l'a pas amené à constater de très près ce qui se passait en Libye, parce qu'on peut dire tout ce qu'on veut mais je n'ai pas le sentiment qu'en Libye l'essentiel du travail soit fait par nos amis américains. Vous me parlez de la Libye et en même temps c'est-à-dire que nos amis américains ont 2 drones, un certain nombre d'avions ravitailleurs et nous y sommes très sensibles mais il ne viendrait pas à l'idée à un homme aussi responsable et intelligent que le président OBAMA de dire que c'est l'Amérique qui fait l'essentiel du travail en Libye.

C'était particulièrement déplacé de la part de M. GATES de dire ça. Et en plus totalement faux, compte tenu de ce qui se passe en Libye. Il y avait certainement d'autres moments dans l'histoire où il aurait pu dire ça, mais pas au moment où les Européens, courageusement, ont pris le dossier libyen et où pour l'essentiel les Français, les Anglais et leurs alliés font le travail ! Je ne me serai pas permis de faire cette

déclaration lorsqu'au bout de 15 jours les Américains ont décidé de ramener leurs avions. Donc c'est une déclaration qui est injuste, qui tombe mal pour eux et qui ne correspond à aucune réalité.

Deuxièmement, s'agissant de M. RASMUSSEN, je l'ai eu encore récemment au téléphone et je puis vous dire qu'il se réjouit de l'implication des avions et des hélicoptères français. Juste un chiffre : l'année dernière la France a investi 18 milliards d'euros dans ses équipements militaires. Et cette année nous allons investir 16 milliards d'euros. Donc je pense que ces reproches peuvent être adressés à tous les pays que vous voulez, mais pas à la France. J'en profite pour rendre un hommage appuyé au courage et à la compétence de nos soldats. On a vu ce qu'ils étaient capables de faire en Côte d'Ivoire, et on voit aujourd'hui ce qu'ils sont capables de faire en Libye.

Vous me dites : « peut-on parler d'échec » ? Mais lequel ? Nous sommes depuis un peu moins de 3 mois en Libye, un pays grand comme 3 fois la France. Il y a 2 mois tout le monde parlait d'enlèvement, il y a 1 mois certains parlaient de la contre-offensive des forces de KADHAFI et aujourd'hui tout le monde constate que les forces de M. KADHAFI reculent partout. Que les soulèvements populaires ont même gagné le sud. Et si je regarde la situation, à l'ouest Ras Lanouf, à l'est Benghazi, Misrata, Brega, ou au sud, le soulèvement de la population est général. La brutalité de M. KADHAFI qui fait tirer l'artillerie sur des populations civiles sans aucune distinction des objectifs militaires ou civils, aucune ! Et les choses progressent, j'aimerais qu'elles progressent plus rapidement mais elles progressent. Et nous sommes bien convenus et compris au Conseil européen que nous devons continuer jusqu'au départ de M. KADHAFI.

J'ajoute un dernier point, c'est que si nous n'allons pas plus vite, c'est que nous avons considéré comme une absolue nécessité qu'il n'y ait pas de bavure ou le minimum possible. Et c'est d'ailleurs ce qui se passe. Et c'est toute la différence entre l'armée au service d'une démocratie et l'armée au service d'une dictature. L'armée au service d'une dictature frappe sans distinction des victimes civiles. L'armée au service d'une démocratie ne peut avoir qu'une action ciblée sur des objectifs militaires. Les choses vont plutôt bien de ce côté-là et je voudrais en terminer en vous disant que si nous n'étions pas intervenus c'était des dizaines de milliers de morts. La ville de Benghazi serait aujourd'hui rayée de la carte par la volonté d'un dictateur fou et vous-mêmes, journalistes d'Europe, pendant des années vous avez pointé le nom de Srebrenica comme une honte à la face du monde développé et des démocraties. Je voudrais rappeler qu'à Srebrenica c'est 8 000 personnes qui auraient dû être protégées par les démocraties qui ne l'ont pas été et qui ont été assassinées, 8 000. Y en a-t-il un seul parmi vous qui peut penser qu'à Benghazi, un million d'habitants, M. KADHAFI se serait contenté de 8 000 morts ? Donc l'opération en Libye a permis de sauver des vies et sera poursuivie jusqu'au moment où les Libyens pourront construire leur démocratie.

J'ajoute que l'Afrique du Nord c'est la zone géographique de l'Europe, c'est à nous de nous en occuper, les Européens, si nous voulons que l'Europe politique existe.

QUESTION : J'aurais deux questions si vous le permettez, la première concerne la récente déclaration de M. TRICHET quant à la nomination d'un ministre des Finances pour l'Europe qui serait le surveillant des politiques budgétaires du secteur financier intégré. Quid de cette proposition par rapport au niveau système d'intégration de l'Europe ?

Et ma deuxième question concernerait plutôt les travaux de MM. JUNCKER et TREMONTI quant à la proposition d'émettre des obligations souveraines à concurrence de 40% du PIB de l'Europe, est-ce que vous avez des éléments à me donner là-dessus ?

LE PRESIDENT : Non, ministre des Finances, pour faire concurrence à la Commission, parce qu'un ministre des Finances a un budget à gérer. Pour l'instant c'est la Commission qui gère son budget, à moins que l'on trouve qu'il n'y a pas assez d'intervenant encore. Ce qui compte c'est un gouvernement économique avec une politique économique commune et que l'on construise dans cette direction et je pense qu'au point où nous en sommes et je m'applique cette règle, le moins de déclarations on peut faire sur tous ces sujets, le mieux c'est. Des actes, des décisions, du sang froid, du calme et un poil moins de créativité.

QUESTION : Sur les territoires palestiniens est-ce que les positions aujourd'hui des Européens sont quand même assez antinomiques, il y a à peu près autant de positions que d'États membres, si on peut résumer cela. Comment on peut arriver à une position commune qui ne soit pas une absence de

l'Europe et comment on peut arriver à cette date fatidique de septembre ou l'État palestinien veut se faire reconnaître. Est-ce que vous ne pensez pas que cette reconnaissance serait peut-être un symbole de la paix ou pas ?

LE PRESIDENT : Je ne pense pas qu'il y ait 27 positions sur la question de la reconnaissance unilatérale ou pas. Il peut y en avoir 3, on reconnaît, on ne reconnaît pas ou on s'abstient.

Donc je reconnais bien volontiers la diversité, mais je ne parlerai pas de 27 diversités.

Deuxièmement il y a un très grand accord en Europe pour que l'Europe joue un rôle plus important dans le processus de paix.

Et troisièmement il y a un accord pour soutenir l'initiative française qui a été parfaitement portée par Alain JUPPÉ pour prendre l'initiative d'une conférence à Paris, d'une initiative de paix entre Palestiniens et Israéliens et cette initiative justement permettra à l'Europe d'avoir une position commune et mettra chacun face à ses responsabilités pour savoir qui veut la paix ou qui ne la souhaite pas. Et c'est là-dessus que nous allons travailler et j'étais très heureux que le texte de conclusion du Conseil européen retienne l'initiative française pour une possibilité qui permette de faire faire à l'Europe le chemin de son unité.

QUESTION : Sur un sujet qui n'était pas à l'ordre du jour du Conseil, un certain nombre d'États s'apprête en début de semaine qui estime que l'aide aux plus défavorisés ne relève pas d'une compétence européenne, s'apprête à bloquer une proposition de financement des associations caritatives et de banques alimentaires. Parmi ces États il y a l'Allemagne, la Grande Bretagne. Vous vous avez une position différente, est-ce que vous avez ou allez prendre contact avec les dirigeants allemands et britanniques pour qu'ils lèvent ce veto et si ce veto était maintenu est-ce que c'est le budget national français qui va se substituer à cette aide européenne.

LE PRESIDENT : Vous parlez de la réduction du programme européen d'aide alimentaire aux plus démunis, je vous dis moi c'est une décision qui m'a beaucoup choquée. Le programme européen d'aide alimentaire pour les plus démunis est très important pour les associations caritatives et pour les ONG en Europe et la France est donc très attachée à son maintien. Ce d'autant plus que le programme actuel ne représente que 0,4 points du budget et avec 0,4 points de budget on vient en aide à 13 millions d'Européens. Ma réponse est claire et sans ambiguïté, la France demande à la Commission d'examiner immédiatement toutes les solutions pour conforter, je crois qu'on l'appelle le PEAD ou le PAD pour l'avenir et nous allons nous mobiliser sur cette question mardi à Luxembourg lors du conseil des ministres de l'Agriculture.

QUESTION : A propos de l'Eurogroupe du 3 juillet, vu son importance est-ce que vous pouvez nous dire si c'est Mme LAGARDE qui participera quoiqu'il arrive.

LE PRESIDENT : On n'est jamais déçu. Non je ne peux pas le dire.

QUESTION : Et est-ce que vous pouvez détailler sur la sortie de l'Afghanistan progressive, alors que on a quand même des informations sur le terrain qui sont plutôt ambiguës. Comment vous analyser la sortie des troupes françaises ?

LE PRESIDENT : Sur Mme LAGARDE je me réjouis que la prestation qu'elle a faite devant les membres du conseil d'administration du FMI ce soit bien déroulée. Vous savez la confiance que j'ai en Mme LAGARDE et l'importance que j'attache à ce qu'elle puisse être nommée à la tête du FMI, mais laissons faire le processus, ce n'est plus qu'une question de jours et vous aurez la réponse à votre question, même si vous connaissez mes espérances.

S'agissant de l'Afghanistan, je voudrais dire d'abord que nous sommes dans une coalition avec des alliés. Il est tout à fait normal que le Président OBAMA avec qui sommes alliés et amis, nous parlions des choses. Qu'en serait-il si nous n'en parlions pas ? Et donc nous avons décidé d'un même mouvement compte tenu de deux éléments.

Le premier élément c'est le transfert des responsabilités de sécurité aux Afghans qui a commencé dans plusieurs provinces et qui fonctionne.

Le deuxième élément c'est la défaite des terroristes avec la mort de BEN LADEN.

Le troisième élément c'est l'amélioration de la situation sécuritaire dans un certain nombre de régions. Nous avons donc décidé d'engager le retrait des troupes engagées en Afghanistan il y a maintenant une dizaine d'années. Je rappelle qu'il y a dix ans, lorsque la décision a été prise d'engager des troupes en Afghanistan, je n'étais pas président de la République, je voudrais le rappeler, parce que je vois un

Afghanistan, je n'étais pas président de la République, je voudrais le rappeler, parce que je vois un certain nombre de déclarations absolument stupéfiantes de gens qui ont engagé des troupes en Afghanistan et qui viennent s'étonner que ces troupes soient en Afghanistan. La meilleure façon de ne pas s'étonner qu'il y ait des soldats français en Afghanistan eut été de ne pas les envoyer. Ils auraient pu, ceux qui critiquent ma décision d'aujourd'hui, soit s'abstenir de les envoyer, soit les ramener lorsqu'ils étaient aux responsabilités du gouvernement. Franchement, cela aurait évité la polémique. Avec le président OBAMA, nous faisons la même analyse, la mort de Ben Laden est un coup très sérieux porté aux terroristes. Le transfert des responsabilités aux Afghans fonctionne bien et la situation sécuritaire dans certaines provinces, pas dans toutes, mais dans certaines, s'améliore. Nous avons donc décidé d'en tirer les conséquences et de ramener à la maison un certain nombre de soldats, américains pour les Américains, français pour les Français et nous le décidons ensemble, pas les uns contre les autres, en toute transparence. Nous parlons avec le président OBAMA très régulièrement de la situation en Afghanistan et c'est notre responsabilité quand on sait qu'un certain nombre de nos jeunes soldats risquent leur vie. D'ici à la fin de l'année, début de l'année prochaine, des soldats français, au nombre de plusieurs centaines, rentreront en France en plein accord avec la décision qu'a prise le président américain. Et puis il s'agira de discuter du retrait définitif. Le retrait définitif est prévu pour 2014. Si la situation s'améliore, nous pourrions l'anticiper. Mais c'est donc une décision mûrement réfléchie, parfaitement organisée que nous avons souhaité prendre ensemble. Le travail qui est fait par nos soldats est utile et nous tenons compte de la nouvelle situation pour décider non pas d'augmenter nos effectifs là-bas mais de les réduire. C'est donc la deuxième réduction, la deuxième décision de réduction des effectifs militaires engagés en opération que nous sommes amenés à prendre depuis quelques semaines. La première c'est la Côte d'Ivoire, nous garderons entre 200/250 soldats sur place et la seconde, c'est l'Afghanistan où nous ramènerons à la maison plusieurs centaines de soldats. J'aurai l'occasion dans le courant du mois de juillet de vous donner tous les détails de localisation et leur nombre sur le sujet.

QUESTION - Mario DRAGHI a été nommé ce matin par le Conseil européen. Je voudrais savoir qu'elle a été la teneur de la conversation à l'intérieur du Conseil, si vous pouvez confirmer que vous avez parlé avec Monsieur BINI SMAGHI ce matin et que vous avez reçu apparemment l'assurance qu'il partira et quittera le comité exécutif de la banque d'ici la fin de l'année.

LE PRESIDENT - Il y a eu deux coups de téléphone entre M. BINI SMAGHI et deux responsables du Conseil européen puisque Monsieur Lorenzo BINI SMAGHI a eu au téléphone le président VAN ROMPUY qui en a fait état devant le Conseil européen. M. Lorenzo BINI SMAGHI a tenu à me téléphoner pour me dire qu'avant la fin de l'année il serait appelé à avoir de nouvelles fonctions sans que j'aie naturellement à m'insérer dans le jeu politique bien compliqué italien. Voilà donc les choses se sont bien passées, je crois avoir été l'un des premiers au nom de la France à soutenir la candidature de Monsieur DRAGHI qui est un homme de grande qualité, la France lui fait totalement confiance. Mais chacun considère qu'il ne peut y avoir sur six membres de la Banque Centrale Européenne, deux membres de la même nationalité. J'ai été heureux de ce contact avec Monsieur BINI SMAGHI que je remercie de m'avoir appelé et par ailleurs il s'est engagé auprès du président du Conseil européen sur un calendrier précis, je n'en ai d'ailleurs jamais douté. Nous avons simplement dû nous en occuper pour que les choses soient précises. Et c'est une bonne nouvelle qu'un Italien ait un poste aussi important. L'Italie est un grand pays d'Europe.

QUESTION - Qui est le candidat ou la candidate ou les candidats français pour le poste de BINI SMAGHI et si je peux une autre question sur un autre sujet, la Libye, si je peux insister, sur la durée, est-ce que cela peut être des mois, des années ? Est-ce que cela peut être comme l'Afghanistan ?

LE PRESIDENT - Vraiment cela serait très discourtois à l'endroit de Monsieur BINI SMAGHI que de dire qui le remplacera. Nous avons un accord de principe et cet accord a été pris devant le président du Conseil européen, donc je n'en dirai pas plus mais chacun comprend que c'est important à partir du moment où un Italien est le patron de la Banque Centrale Européenne avec un directoire à 6, cela change les conditions, cela ne remet en cause l'indépendance de personne, tout le monde sait bien qu'il y a un problème d'équilibre géographique et ce problème est réglé, cela m'a fait plaisir de parler avec Monsieur SMAGHI, j'ai trouvé un homme de qualité, j'aurais souhaité moins m'en occuper mais enfin puisque c'est ainsi pourquoi pas.

Sur le calendrier en Libye, les choses n'ont rien à voir avec l'Afghanistan. Vous comprendrez bien que tout ce que je dirai sur le sujet serait de nature à informer Monsieur KADHAFI de nos intentions et je ne suis pas sûr que cela soit extrêmement positif.

QUESTION - Pour revenir sur Christine LAGARDE un instant, j'aimerais avoir votre sentiment. Si elle prend la tête du FMI, vous envisagez un remplacement poste pour poste au gouvernement ou quelque chose de plus large ?

LE PRESIDENT - Mais rappelez-moi, nous sommes à Bruxelles, grande capitale belge. Voilà et moi je suis président de la France donc je n'ai pas à répondre à une question comme cela à Bruxelles et puis deuxièmement vous m'annoncez que Madame LAGARDE est directrice générale du FMI ...

QUESTION - Non j'ai dit si ...

LE PRESIDENT - Voilà et bien si elle l'est, j'aurai l'occasion de vous répondre à Paris. Vous comprenez bien que tout ceci est sensible et extrêmement sérieux, très important, très important pour l'Europe, il ne s'agit pas simplement d'avoir une Française, il s'agit d'avoir un Européen.

Peut-être une dernière question si vous le voulez bien.

QUESTION - Juste une précision concernant en ce qui concerne l'espace Schengen, concernant les circonstances exceptionnelles pour appliquer le retour des contrôles aux frontières, et puis juste une petite question à propos des relations avec l'Algérie, de la visite de Monsieur Alain JUPPE.

LE PRESIDENT - La visite d'Alain JUPPE s'est très bien passée en Algérie. Il a notamment rencontré longuement le Président BOUTEFLIKA, il m'en a rendu compte, je l'avais chargé d'un message d'amitié avec le président, vous savez bien que tout ce qui concerne l'Algérie et la France est à la fois passionné et passionnant et compliqué. Mais cette visite s'est passée dans les meilleures conditions et croyez bien que je m'en suis profondément réjoui. Sur Schengen, la commission examinera les circonstances exceptionnelles et si circonstances exceptionnelles il y a, une clause de sauvegarde permettra aux États membres de Schengen de rétablir leur contrôle à la frontière. Mais je précise, cela ne remet pas en cause le droit des Européens à circuler à l'intérieur de l'Europe. C'est la possibilité, la clause de sauvegarde pour un pays membre de rétablir les contrôles à sa frontière si un pays membre de Schengen s'écroule au point de ne plus assurer la défense des frontières communes.

QUESTION - C'est tous les États vis-à-vis de l'État défaillant ou bien c'est un État ...

LE PRESIDENT - Cela reste une décision nationale c'est-à-dire qu'il y a un examen de la Commission pour voir si un État est défaillant dans la surveillance des frontières de l'Union, mais chacun est libre à ce moment-là de rétablir des contrôles aux frontières ou pas, ce n'est pas une obligation. Et cela ne remet en cause le principe qui est celui de la liberté de circulation. Cela permet de contrôler cette liberté de circulation. Il y a une analyse pour voir ce qu'il en est et si les circonstances sont bien celles que nous ressentons comme telles. L'analyse reste communautaire et la décision est nationale de rétablir le contrôle aux frontières. Parce que s'il fallait une décision à l'unanimité ou même à la majorité qualifiée, voilà. J'étais très heureux que l'on puisse franchir ce pas parce que je suis attaché à Schengen et j'ai fait valoir que si Schengen ne se réformait pas, c'est là où il y avait un risque que Schengen disparaisse. Mesdames et Messieurs, bon week-end à tous.